SECURISATION JURIDIQUE DES CONTRATS INFORMATIQUES

Phase précontractuelle

- L'identification des besoins.
- Les pourparlers.
- Les obligations d'information et de conseil.
- L'interprétation des contrats.

Phase contractuelle

- Force obligation des contrats.
- Principe d'interprétation.
- Formation du contrat.
- Liberté contractuelle et limites.
- L'obligation de collaboration des parties.

Phase d'exécution

- Formes de coopération.
- Responsabilité et pénalités.
- Délais.
- Recette.
- Garanties (Vices cachés et non-conformité).
- Propriété.
- Responsabilité (Obligation de moyens/obligation de résultat, clause pénale, etc.).

Sortie anticipée

- Résiliation sans faute.
- Règlement amiable.

Questions/Réponses

RESPONSABLE

Marie-Adelaïde- de-Montlivault-Jacquot

OBJECTIFS

- Comprendre et mettre en œuvre les outils juridiques de sécurisation des contrats.
- Acquérir les connaissances indispensables à la maîtrise des mécanismes contractuels fondamentaux.
- Gérer les étapes de contractualisation avec le déroulement du projet.

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Quizz de validation des acquis.
- Cas pratiques.
- Glossaire des termes juridiques.
- Site web de la formation.
- Suivi post formation réalisé par e-mail ou via des SharePoint ou Google site dédiés à la formation.

DATES DES FORMATIONS

- 24 février 2017
- 20 avril 2017
- 14 septembre 2017
- 21 novembre 2017

PARTICIPANTS

Contracts managers, Juristes, DSI, chefs de projets.

DURÉE – PRIX

- 1 jour (7 heures)
- 900 € HT (Repas inclus)